

Comédien / Artiste interprète

RNCP34707 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	134, 133
Formacode(s)	45022, 46274
Code(s) ROME	L1303, L1202, L1203
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/06/2020
Date d'échéance	29/06/2022

Certificateur(s)

L'ECOLE DU JEU - DELPHINE ELIET · SIRET : 79229841600019

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le comédien/artiste interprète exerce dans deux secteurs : le spectacle vivant et l'audiovisuel. Il est amené à travailler dans des contextes distincts : sur une scène de théâtre, sur un plateau de tournage mais aussi dans des lieux moins conventionnels (bibliothèques, appartements, espace public...)

pour le spectacle vivant ou pour des doublages, de la post-synchronisation pour ce qui se réfère à l'audiovisuel.

Au delà de l'expression artistique, le comédien/artiste est amené à gérer sa carrière, de la définition de son projet professionnel à la connaissance des cadres légaux qui régissent le secteur en passant par la valorisation de son parcours et de ses compétences.

Il doit être en capacité d'initier un projet artistique, tant du point de vue des collaborations, que du budget et de la réglementation.

Au cours de sa carrière, le comédien/artiste pourra être amené à développer ses champs artistiques au regard des nombreux projets pluri-disciplinaires qui voient le jour, ainsi que d'autres activités, dans la médiation culturelle, l'enseignement, la conduite d'ateliers en lien avec sa pratique et les oeuvres qu'il défend.

La certification a ainsi été réfléchie pour offrir au comédien/artiste un socle solide pour développer sa créativité et les bases pour appréhender les univers dans lesquels il va évoluer.

ACTIVITÉS VISÉES

1. - Exercer son art de comédien / artiste interprète

Analyser le projet et le texte à interpréter

Prendre une part active à l'interprétation et être force de proposition dans le processus de création

Jouer et agir dans un contexte donné

Développer ses capacités physiques et vocales

Élargir ses champs artistiques

2. - Gérer sa carrière et développer son activité de comédien / artiste interprète

Savoir se situer professionnellement

Valoriser ses compétences professionnelles

Développer et élargir son réseau

Entretenir sa connaissance de l'environnement socio-professionnel du métier

Participer à la promotion de son art et à la sensibilisation des publics

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Bloc "Exercer son art de comédien / artiste interprète"

- Analyser les textes, les situer dans leur contexte, en comprendre les enjeux et développer l'imaginaire
- Apprendre un rôle en autonomie
- Participer à des recherches collectives, proposer des interprétations, s'adapter aux partenaires
- Faire converger le propos de l'œuvre, celui du metteur en scène ou réalisateur et ses propositions d'interprétation
- Construire un parcours physique et émotionnel du personnage et le reproduire précisément
- Mettre en valeur le style de l'auteur en plaçant et modulant sa voix, en affinant son adresse et en étant disponible aux partenaires
- S'entraîner spécifiquement pour atteindre les objectifs
- Créer une relation sincère au public et s'adapter au contexte (réactions du public, caractéristiques des lieux, réalité du plateau)
- Écouter son corps, l'assouplir, développer sa conscience corporelle
- Pratiquer par des exercices les techniques vocales
- Mêler le travail physique et vocal
- Se régénérer par des pratiques somatiques
- S'initier à des arts voisins ou des disciplines du corps
- Utiliser les outils du plateau (lumière, scénographie, son, etc.)
- Se préparer à une échéance (représentation, tournage, casting, etc.)

Bloc "Gérer sa carrière et développer son activité de comédien / artiste interprète"

- Apprécier les compétences acquises, les maintenir, les développer, les mettre en valeur
- Définir son projet professionnel
- Promouvoir son image et son travail
- Développer des stratégies de recherche d'emploi
- Développer et mettre à jour ses connaissances du milieu professionnel (structuration économique, dispositions réglementaires, actualité des arts vivants, réseau)
- Tenir compte des enjeux de l'accessibilité de l'œuvre à des publics variés
- Développer des collaborations avec des interprètes d'autres disciplines, les autres corps de métier (artistiques, techniques, administratifs, développement et accueil des publics, etc.)

Blocs de compétences

RNCP34707BC01 — Exercer son art de comédien / artiste interprète

LISTE DE COMPÉTENCES

- C1.1. Analyser les textes en effectuant des recherches sur le contexte d'écriture.
- C1.2. Effectuer une recherche documentaire sur un sujet déterminé ou une œuvre et sur les courants artistiques à travers des lectures, des analyses et d'autres types de recherches.
- C1.3. Identifier le propos d'un texte en s'appuyant sur l'approche de la dramaturgie.
- C1.4. Développer le lien entre le texte et l'imaginaire.
- C1.5. Apprendre un rôle en autonomie en décidant de ses interprétations par le travail d'encodage de la mémoire.
- C1.6. Participer à des recherches collectives en s'inspirant des œuvres (et de la vie) et des courants artistiques, et en faisant des propositions d'interprétations variées et originales.
- C1.7. S'adapter à différents partenaires et accueillir l'altérité.
- C1.8. Réaliser des exercices de lecture « à la table » en étant à l'écoute des propositions des partenaires et des indications du metteur en scène.
- C1.9. Inscrire sa prestation dans le respect du projet artistique d'un metteur en scène ou d'un réalisateur, en étant à l'écoute de leurs propositions et demandes, en identifiant les compétences de ses partenaires et le registre des émotions nécessaires.
- C1.10. Construire un parcours physique du personnage en créant son corps et en proposant des déplacements en rapport avec ses intentions.
- C1.11. Construire un trajet émotionnel en stimulant son imagination et en réactivant ses mémoires émotionnelles.
- C1.12. Mettre en valeur le style d'écriture de l'auteur (prose, versification classique, vers libres, écriture cinéma...) en plaçant et modulant sa voix, en maîtrisant sa diction, en affinant son adresse à autrui et en étant disponible à l'impact des mots sur soi et les autres.
- C1.13. S'entraîner spécifiquement pour un projet en identifiant les outils efficaces, en établissant un calendrier

d'entraînement tenant compte des échéances du processus de création en lien avec l'équipe.

C1.14. Créer une relation sincère au public et maintenir la qualité et les axes de la mise en scène en adaptant rapidement son style de jeu au contexte et à ses spécificités (réactions du public, caractéristiques du lieu, dysfonctionnements techniques ou humains)

C1.15. Reproduire précisément les parcours physiques et émotionnels convenus en répétition.

C1.16. Dire sur scène en reproduisant précisément les choix liés au texte établis en répétition tout en interagissant avec ses partenaires de jeu, s'adaptant aux caractéristiques du lieu (acoustique, espace, contexte).

C1.17. Adapter son interprétation à la réalité du plateau en tenant compte des différents contextes de jeu.

C1.18. Écouter son corps à partir de connaissances anatomiques élémentaires.

C1.19. Assouplir, régénérer, équilibrer le corps en pratiquant des exercices quotidiens.

C1.20. Développer son acuité et sa conscience corporelle en utilisant l'articulation corps - mouvement - espace.

C1.21. Développer sa relation à sa propre voix à partir de connaissances physiologiques, musicales et acoustiques élémentaires.

C1.22. Pratiquer les techniques vocales (voix parlée, chantée, texture vocale) avec des exercices précis et s'appuyer sur différentes techniques de diction (vers et prose).

C1.23. Mêler le travail physique aux expérimentations vocales.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Étude de cas : À partir d'une expérience en situation d'un atelier d'interprétation, rédaction d'un dossier de synthèse faisant état : du travail préparatoire mené en amont des répétitions, de l'expérience du processus de création dirigé par un tiers, des stratégies d'entraînement. Ce dossier comprendra nécessairement des éléments précis (descriptions, schémas, etc.) permettant au jury d'estimer les fondations théoriques et pratiques du candidat.
- Mise en situation professionnelle simulée : Préparation et interprétation d'une scène ou d'un monologue (3 passages : le premier avec entretien oral, le second en transformant son interprétation à partir des informations reçues au premier passage, le troisième devant un public dans un théâtre partenaire en conditions professionnelles de jeu)
- Mise en situation professionnelle simulée : Proposition d'une forme visuelle ou sonore qui prend en compte la problématique de l'invention de formes scéniques et artistiques originales ainsi que celle de l'accessibilité.

L'acquisition du bloc fait l'objet de la remise d'un certificat.

RNCP34707BC02 — Gérer sa carrière et développer son activité de comédien / artiste interprète

LISTE DE COMPÉTENCES

C2.1. Apprécier les compétences acquises, les maintenir et les développer, à travers l'entraînement, les rencontres et la formation continue.

C2.2 Définir son projet professionnel et le faire évoluer pendant son parcours.

C2.3 Cibler des propositions artistiques correspondant à ses choix.

C2.4 Mettre en valeur ses qualités, son parcours et sa palette de jeu en utilisant les différents supports que sont le CV, le book, la bande démo.

C2.5 Développer des stratégies de recherches d'emploi

- en créant et entretenant des réseaux professionnels
- en négociant éventuellement les services d'un agent artistique
- en utilisant les réseaux sociaux et la presse professionnelle.

C2.6. Développer et mettre à jour ses connaissances du milieu professionnel.

C2.7. Mettre en place une veille sur les nouvelles technologies permettant d'évoluer artistiquement.

C2.8. Mettre en œuvre différentes collaborations avec des interprètes en LSF, des entreprises d'audiodescription, ou de surtitrage, entre autres).

C2.9 Faire partager les éléments fondamentaux de sa pratique à travers des rencontres, des discussions et des ateliers.

C2.10 Développer des dialogues et des collaborations avec des interprètes d'autres disciplines (danseurs, chanteurs, musiciens...).

C2.11 Développer des dialogues et des collaborations avec les autres corps de métiers (créateur lumière, technicien, costumier, scénographe...).

C2.12 Développer des dialogues pour l'organisation d'un événement artistique avec d'autres corps de métier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle simulée : À partir de la remise de documents (CV, book et/ou bande démo, projet

professionnel), entretien avec un jury au sujet des motivations, des compétences, du parcours, des formes artistiques, des valeurs humaines, des conditions réglementaires et conditions de travail, des stratégies de diffusion et de sensibilisation des publics.

- Épreuves écrites sous forme de questionnaire à choix multiples

L'acquisition du bloc fait l'objet de la remise d'un certificat.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les structures qui emploient des comédiens/ artistes interprètes sont variées : publiques, associatives ou privées, compagnies, maisons de productions, théâtres...

Les certifiés peuvent intervenir dans les secteurs du spectacle vivant, cinéma, musique, arts du spectacle, télévision, enseignement, radio, publicité, événementiel

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Comédien

Acteur

Artiste dramatique

Artiste comique

Conteur

Répétiteur de dialogue

Voix off

Silhouette

Doublage

Figurant

Performeur

Assistant à la mise en scène

Animateur d'ateliers amateur

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 110 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	79 855
Jugés difficiles à recruter	7 %
Emplois saisonniers	30 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification de « Comédien / Artiste interprète » est accessible selon les prérequis suivants :

- être titulaire du Bac ou avoir validé un titre de niveau 4.
- avoir une bonne culture générale artistique
- pour un niveau inférieur au niveau 4 l'accès au dispositif de certification est accordée selon appréciation de la direction de L'école du Jeu sur entretien individuel (entretien de motivation, expérience dans le champ visé...)
- En cas de niveau trop faible en culture artistique, L'école du Jeu demande aux candidats d'effectuer une mise à niveau afin de pouvoir accéder au dispositif de certification.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Directrice pédagogique de l'école, 1 professionnel intervenant à l'école, 3 professionnels extérieurs

- 60% du jury est composé de membres extérieurs à l'école

Base légale

Date de décision	29/06/2020
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/06/2022

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	13	0	100 %	45 %
2018	11	0	89 %	78 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP28105

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37323

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34707/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	5
Taux d'achèvement	500 %
Période	06/2022 – 06/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	7
Montant total engagé	23 244 €
Coût moyen par dossier	3 321 €
Durée moyenne	524 h
Période	12/2020 – 06/2022
France compétences	41 %
Reste à charge titulaire	39 %
France Travail	19 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.